



**Vous convient à un Atelier Citoyen de réflexion à l'occasion du
60^e anniversaire de la DUDH
(Déclaration Universelle des Droits de l'Homme)**

Le Jeudi 11 Décembre 2008 à partir de 18H
Université Lumière Lyon 2 - Grand Amphithéâtre - 18 quai Claude Bernard

Cet atelier citoyen, qui s'adresse aussi bien aux étudiants qu'à tout public a pour thème :

« Comment la DUDH s'inscrit-elle au coeur du XXI^e siècle ? »

« La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, premier texte à caractère général et international concernant les droits de l'Homme, est l'aboutissement d'une longue gestation marquée par de multiples étapes [...] Ce texte, adopté le 10 décembre 1948 à Paris par la majorité des Etats qui composaient alors la toute jeune Organisation des Nations Unies, même s'il n'a pas le caractère contraignant d'un traité, reste plus d'un demi-siècle plus tard un instrument essentiel pour la protection des droits et des libertés. Sa naissance est liée au choc qu'a été, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, la découverte des horreurs auxquelles avait conduit l'absence de règles internationales relatives au respect des droits de l'Homme qui s'imposeraient aux Etats [...] Reste que la demande de constitution « d'un organisme international approprié en vue d'assurer le respect effectif de ces droits », qui figurait en 1947 dans le projet de René Cassin, n'est toujours pas satisfaite [...] La question qui se trouve posée, en définitive, est celle de savoir si on peut se contenter de la simple énonciation des droits de l'Homme ou si la Déclaration Universelle ne sera crédible que si l'on s'attelle à la mise en place de mécanismes et d'institutions garantissant son application effective. Car le bilan de l'application de la Déclaration Universelle dans le monde est loin d'être satisfaisant. »

Gilles Manceron

Au cours de l'atelier citoyen, nous réfléchirons à la place qu'occupe actuellement ce texte dans notre société et dans le Monde d'aujourd'hui, alors même que nous traversons un grave crise financière, qu'un nouveau président a été élu aux Etats-Unis, que l'on assiste à de nouvelles guerres saintes, des génocides, et plus proche de nous, à l'éclosion de politiques publiques favorisant la loi du plus fort au détriment de la solidarité pourtant portée comme valeur essentielle par notre Constitution au travers de la phrase « les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».

Afin d'enrichir le débat, il est demandé aux participants de lire la DUDH et d'essayer d'illustrer l'expérience qu'ils ont des Droits de l'Homme dans leur vie étudiante, culturelle, religieuse, personnelle voire professionnelle.

Grâce à ce travail préalable, nous pourrons travailler soit en groupes, soit en proposant un brainstorming général, et surtout et avant tout nous désirons favoriser l'échange d'idées et ainsi tirer de cet atelier citoyen la « substantifique moelle ».